



# LYON-SPORT

Journal de tous les Sports

ORGANE OFFICIEL DE TOUTES LES FÉDÉRATIONS ET DES PRINCIPALES SOCIÉTÉS SPORTIVES

de Lyon, des Alpes et du Sud-Est

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

QUATRIÈME ANNÉE

N° 186

20 Juillet 1901

### ABONNEMENTS

Rhône et Dépts limitrophes... 6 fr.  
Autres départements... 6 50  
Etranger... 8 fr.  
Chaque demande de changement d'adresse doit être accompagnée de 50 centimes en plus

## COURSES DE CHALON-S-SAONE

### Premier jour — Dimanche 21 juillet 1901

#### 1re Course. — Premier Prix de la Société d'Encouragement

Au trot monté 1500 fr. Distance: 3.100 mètres		
El. Guyon	Unique	3100
De Lalluillerie	Maud	3150
Gaston Perrot	Upsala	3100
	Uriel	3100
A. Beauchamp	Ursa	3100
A. Cadlot	Uxor	3100
Le comte de Chantemerle	Une	3100
	Uriage	3100

Nos favoris : MAUD, gagnant; Ursa et Uriel, placés.

#### 2e Course. — Deuxième Prix de la Société d'Encouragement (Prix Spécial)

2.000 fr. Distance: 2.000 mètres		
Le vicomte d'Harcourt	Audiern	57
Le baron Roger	Cassandra	52 1/2
L. de Romanet	Ramage	54
R. de Saint-Péreuse	Prytanée	54
Thureau	Blittis	54
A. Béraud	Garbure	54 1/2
Th. Carter	Clairette	54 1/2
Le comte G. de Cherisey	Tapé-à-l'Œil	60 1/2
A. Childs	Lionne	52 1/2
J. Count	Le Docteur	58
Denoyelle	Castiglione III	54
A. Durel	Inédit	62
Estival	Corfou	54
	Isot	55

Nos favoris : INÉDIT, gagnant; Garbure et Lionne, placés.

#### 3e Course. — Premier Prix de la Société d'Encouragement (3e série)

3.000 fr. Distance: 2.000 mètres		
Estival	Corfou	55
Estival	Isot	55
Le vicomte d'Harcourt	Audiern	55
Le vicomte d'Harcourt	Redon	55
R. de Saint-Péreuse	King-of-Siam	62
H. Andrews	Brucette	53 1/2
H. Beaudoin	Joram	55
Th. Carter	Sovereign-Cur	61 1/2
A. Childs	Lionne	53 1/2
Le comte F. de David-Beauregard	Mario III	55

Nos favoris : KING-OF-SIAM, gagnant; Redon et Brucette, placés.

#### 4e Course. — Deuxième Grand Derby de Chevaux Français

Au trot monté. 2.000 fr. — Distance: 3.200 m.		
Gascon	Benjamin	60
F. Gauvreau	Utile Dutci	62
Eugène Godefroy	Saint-Christophe	62
	Urbaine	60
A. Gosl	Uglas	62
Guigou	Ugolin	62
El. Guyon	Unique	62
	Uncle-Sam	62
	Usbek	62
A. Hémar	Upasima	60
Henri	Ukraine	60
Le vicomte de Jourdan	Ulloa	60
A. Beauchamp	Uxor	62
E. Bonneau	Uncle-Sam's-Pride	62
	Utérus	62
	Uretral	62
	Urine	60
	Un	62
	Une	60
	Uriage	60
A. Déjean	Ukraine	60
	Utopiste	62
H. Lassaussaye	Ultra	60
De Lalluillerie	Maud	60
Alph. Légouillon	Ustazade	62
G. Perrot	Urubamba	62
M. Pothuan	Uzerche	60
Rollier-Gondart	Unique	62
P. du Rosier	Urgent	62
J. Thibault	Urkase	62
	Union	60
	Unika	60
	Ungant	62

Nos favoris : ECURIE de la marquise de Vivens, gagnant; Ukraine et Uncle-Sam's-Pride, placés.

#### 5e Course. — Prix de la ville de Chalon-sur-Saône (Handicap)

4.000 fr. — Distance: 2.000 mètres		
Le vicomte d'Harcourt	Cancale	50
T. Dugas	Ixora	49
Estival	Corfou	48
G. Arnaud	Bébé	47 1/2
A. Childs	Lionne	47
J. Lieux	Washington	65
Le comte F. de David-Beauregard	Maître	58
A. Childs	Rose Kite	57 1/2

Nos favoris : WASHINGTON, gagnant; Ixora et Lionne, placés.

#### 6e Course. — Premier Prix de la Société des Steeple-Chases de France (6e série)

2.600 fr. — Distance: 3.400 mètres		
T. Dugas	Roboam	67
Fuchel de la Calvinière	Darrichon	65
Le comte de Lavaucoupe	Imposante	67
C. Méo	Marmouset	65
Le marquis de Montmorillon	Le Valérien	68
N. Néchitch	Rataplan	72
G. Perrot	Qui va Là	68
P. Saint-Martin	Fleurus	68
R. de Saint-Péreuse	Mlle de Momères	70
D'Arnoux	Le Pouly	65
G. Aupécle	Aix	65
	Juana	67
	Rame	67
	Granville	68

Nos favoris : ECURIE AUPÉCLE, gagnant; Qui-va-là? et Imposante, placés.

#### 7e Course. — Prix du Ministre de la Guerre (Military, 3e série)

Distance: 1.700 mètres		
Mangin, au 16e chasseurs	Tabourot	72
Rivière	Toto	72
Turrel	Tananarive	75
Bon	Talmouse	75
Bordi	Toinette	75
Gausserand	Trouva	75
Goguelat	Tully	72
Lamy	Tosca	75

Nos favoris : TOINETTE, gagnant; Tabourot et Talmouse, placés.

#### 8e Course. — 2e Prix de la Société des Steeple-Chases de France (Military 2e série)

Distance: 2.000 mètres		
Ravinel, 6e hussards	Babouchi 1/2 s.	75
J. Reboul, 16e chasseurs	Epave	75
	Astarté	80
	Hérésie	80
	Colibri 1/2 s.	75
Robin, 13e escadron du train	Oracle II, ex-Glennacanth	80
Rondet, 26e dragons	Don-Juan, ex-St-Serge	80
Sagot, 8e chasseurs	Dauphin 1/2 s.	80
G. du Tillet, 14e chasseurs	Montpellier	80
De Tricornot, 12e hussards	Étoile Polaire	80
H. Vidalin, 22e dragons	Sillery	82
A. Martinié, 29e dragons	Biscuit 1/2 s.	75
Mascarel, 16e dragons	Novateur	80
A. Matthiessen, 9e hussards	Mlle de St-Georges	80
	Emoi 1/2 s.	75
L. Maurel, 4e chasseurs	Des Molles, 8e chasseurs	80
M. Papin, 7e dragons	Petit, 2e dragons	80
Petit, 2e dragons	Elite	80
E. Portalis, 5e div.	Oracle	80
Queneau, 15e chasseurs	Mogda	82
A. Colas, 31e dragons	Lark	80
	Patron	82
Des Courtis, 10e chasseurs	Négrier	80
Deflis, 27e dragons	Dess	80
	Fanfan 1/2 s.	77
Desbois, 26e dragons	Exposur	80
Gavoille, 12e hussards	Dagobert 1/2 s.	75
Gianellini, 9e hussards	Castelsarrasin	82
De Lesseux, 8e chasseurs	Lionel	80
F. de Libran, 9e hussards	La Perle	80
Andrieu, 4e dragons	L'Agout	82
D'Archevêque, 4e dragons	Baizac II	80
G. Aupécle, 7e cuirassiers	La Houzarde, 1/2 s.	75
Bailly, 8e chasseurs	Procès	80
De Bastard, 12e hussards	Soudre, ex-Xipeus	80
H. de Beaupuy, 16e chasseurs	Léna	82
W. Caruel, 25e d'artillerie	Bit	84
J. Caubert, 6e hussards	Bercail 1/2 s.	75
J. Chaix-Bryan, 4e dragons	Tripoli	80
E. Clergues, 4e hussards	Florence	86

Nos favoris : ASTARTE, gagnant; Léna et Novateur, placés.

### Deuxième Jour. — Lundi, 22 Juillet 1901

#### 1re Course. — Prix de M. le Président de la République (Au trot monté ou attelé)

Au trot monté ou attelé		
El. Guyon	Usbek	3100
Jesérot	Olga	3300
De Lalluillerie	Maud	3150
Gaston Perrot	Upsala	3100
E. de Sureau	Upas	3100
Mme la marquise de Vivens	Teuton	3200
J. Baillly	Biche	3100
A. Beauchamp	Ussel	3100
A. Cadlot	Uxor	3100
Le comte de Chantemerle	Trotteur	3150
	Une	3100
Châteauneuf	Henri	3150
Ph. Denis	Lespérance	3150
Guigou	Ugolin	3100

Nos favoris : TEUTON, gagnant; Henri et Upas, placés.

#### 2e Course. — Prix des Chemins de fer

2.000 fr. — Distance: 1.000 mètres		
G. Arnaud	Bébé	48
A. Childs	Lionne	47 1/2
T. Dugas	Mésie, ex-Mésil	46
J. Lieux	Washington	65
A. Childs	Rose-Kite	58
Le vicomte d'Harcourt	Cancale	50 1/2
	Redon	50

Nos favoris : MÉSIE, gagnant; Bébé et Cancale, placés.

#### 3e Course. — Prix du Gouvernement de la République

3.000 fr. — Distance: 2.000 mètres		
A. Durel	Sonneur	62
Le vicomte Ph. d'Espous de Paul	Palestro	60
Estival	Corfou	49
	Isot	49
	Audiern	49
	Faust	50
	Cassandra	47 1/2
	Prytanée	49
	Blittis	49 1/2
	Brucette	51 1/2
	Joram	49
	Garbure	47 1/2
	Sala	51 1/2
	Sovereign-Cur	56 1/2
	Tapé-à-l'Œil	53
	Lionne	47 1/2
	Le Docteur	56
	Mario III	53
	Maître	53

Nos favoris : GARBURE, gagnant; Brucette et Gorizim, placés.

#### 4e Course. — 2e Prix de la Société d'Encouragement (2e série)

5.000 fr. — Distance: 2.400 mètres		
Le comte F. de David-Beauregard	Maître	54
	Mario III	54
Le comte Ph. d'Espous de Paul	Marmouset II	54
Le vicomte d'Harcourt	Auciern	54
	Cancale	52 1/2
	Haliguen	52 1/2
	Redon	54
	King of Siam	62
	Brucette	52 1/2
	Joram	54
	Sovereign-Cur	60 1/2
	Zénith	52 1/2
	Tapé-à-l'Œil	54

Nos favoris : ECURIE D'HARCOURT, gagnant; King-of-Siam et Marmouset II, placés.

#### 7e Course. — Prix de la Société de Sport de France

Hacks et Hunters. — Gentlemen riders. — 1.000 fr., 3.400 mètres		
P. de Laforterie	Karamanie	69
Sully-Lévy	Florica	75
J. Thirouin	J'y Pense	72
De Brouillat	Jongleur II	69
N. Dupuy d'Angéac	Aqueduc	72
R. Fenwick	Pétrone, ex-Harmonica	72

Nos favoris : FLORICA, gagnant; J'y Pense, placé.

#### 5e Course. — Prix de la Société du Demi-sang

Au trot monté 2.000 fr.		
Guigou	Ugolin	3200
El. Guyon	Uncle-Sam	3250
A. Hémar	Tarica	3150
G. Perrot	Tabarka	3375
Ph. du Rozier	Universel	3200
Salmon	Turlurette	3325
A. Beauchamp	Trig	3425
	Uxor	3200
	Ursa	3200
	Rayon d'Or	3325
A. Bless	Uxor	3200
A. Cadlot	Timbale	3425
Le comte de Chantemerle	Triomphant	3375
	Polka	3325

Nos favoris : ECURIE BEAUCHAMP, gagnant; Rayon d'Or et Tabarka, placés.

#### 6e Course. — 3e Prix de la Société d'Encouragement

Course de haies, 2.000 fr. — 3.000 mètres		
N. Néchitch	Gazave	71
De Noyelle	Varloly (1/2 s.)	71
G. Perrot	Qui-va-là?	71
L. Randon	Jouvence	65
Renaudeau d'Arc	La-Pommeraye	71
P. Saint-Martin	Elven	65
R. de Saint-Péreuse	Mlle de Momères	74
J. de Soras	Levrette II	68
D'Arnoux	Le Pouly	68
F. Esinger	Régalaide	71
G. Aupécle	Aix	65
C. Bianchetti	Juana	71
T. Dugas	Granville	71
T. Dugas	Ixora	65
Fuchel de la Calvinière	Mésie, ex-Mésil	65
A. Matthiessen	Darrichon	72
C. Méo	Galoubet	65
	Marmouset	72

Nos favoris : ECURIE DUGAS, gagnant; Darrichon et Valjoly, placés.

#### 8e Course. — Prix du Conseil Général

Military (1e Série). 3000 mètres		
F. de Libran, 9e hus.	La Perle	80
A. Martinié, 29e drag.	Cora Pearl (1/2 s.)	75
Mascarel, 16e drag.	Gretz	80
A. Matthiessen, 9e hus.	Novateur	80
E. Portalis, 25e d'art.	Oracle	80
A. Querruau, 7e chas.	Frémantville	80
Rondet, 26e drag.	Oracle II, ex-Glennacanth	80
	Don-Juan ex-St-Serge	80
	Impasse	80
	Arad	82
	Rossolis	84
	Dauphin (1/2 s.)	75
	Étoile Polaire	80
	Rigueur	82
	L'Agout	80
	La Houzarde (1/2 s.)	75
	Procès	80
	Liberty	82
	Quolibet	80
	Queteur	82
	Bit	80
	Luther	80
	Manon III	80
	Walter-Rawlins	80
	Exposur	80
	Castelsarrasin	80

Nos favoris : ARAD, gagnant; Queteur et Gretz, placés.

**LA VAPEUR EST REINE!** Les automobiles à vapeur GARDNER SERPOLLET l'ont prouvé en gagnant la coupe de Rothschild à une vitesse de plus de 101 kilom. à l'heure. Demander le catalogue franco, 9, 11, rue Stendal, à Paris.

**AVIS AUX SPORTSMEN** — La maison de l'Amazonie, 2, rue Palais-Grillet, angle rue Grenelle, s'est fait une spécialité des vêtements de sport pour Dames et Messieurs, à l'instar de Paris, à des prix modérés. Un coupeur se rend à domicile sur demande.

## COURSES DE VALENCE

#### Prix du Gouvernement de la République

Attelé ou monté. — 1.000 fr., 3.500 m.		
Bouchité	Three Pile	3.500
Bouchité	Tulipe	3.500
Manel	Thalie	3.500
Rivolon	Poulette	3.500
Périer	Trance	3.500
Gay	Pimpan	3.500
Chavv	Sauvan	3.500
Marquise de Vivens	Topsy-Medium	3.575
Marrel	Regnet	3.625
Champory	Sapile	3.725

Nos favoris : REGRET, gagnant; Topsy-Medium et Thalie, placés.

#### Prix de la Société Sportive d'Encouragement

Course de haies. — Gentlemen et Jockeys. Distance: 3.000 m.		
W. Portalis	Bien-Aller	a
L. de Romanet	Saint-Vigor	a
E. Maureau	Milton II	a
Delotme	Bertie	a
Ch. Bianchetti	Granville	a
D. Audier	Jouvencelle	a
P. Granier	Vautour II	a
Le vicomte de la Moussaye	Bergen	a

Nos favoris : BERTIE, gagnant; Saint-Vigor et Jouvencelle, placés.

#### Grand Prix de la Ville de Valence

Steeple-Chase. — Distance: 3.400 m.		
L. vicomte de la Moussaye	Bergen	a
A. Zadiropulo	Assyrie	a
L. de Romanet	Gardénia	a
	Saint-Vigor	a
E. Maureau	Milton II	a
G. Fuchel de la Calvinière	Darrichon	a
Delotme	Bertie	a
Ch. Bianchetti	Biscarra	a
D. Audier	Jouvencelle	a
P. Granier	Vautour II	a



HIPPISME

Courses de Villeurbanne

La réunion organisée par la Société Sportive du Rhône, à l'occasion du 14 juillet, était une heureuse inspiration, étant donné que ce jour-là était réservé au prix du Conseil Municipal de Villeurbanne.

Nous avons eu à déplorer plusieurs chutes dans la dernière course de steeple-chases réservée aux sous-officiers. Ces chutes, dues à une dérobade de Kopeck qui avait de nombreux partisans, n'ont pas eu de conséquences graves, seul le maréchal des logis de Brem, qui, au moment où il se relevait, a été houslé par Templeur, s'est brisé la clavicle et a reçu les premiers soins des docteurs Dime et Raffin.

Des protestations déplacées de la part de certains qui se croient toujours autorisés — par le seul intérêt qu'ils y ont — à protester contre les appréciations et décisions des commissaires, ont à l'avant-dernière course donné aussi le prétexte à certains parieurs de venir au pesage et de créer quelque peu, une manifestation mais sans résultat, fort heureusement.

Résultats

PRIX DE MONTPLAISIR (Attelé ou monté). — 1er Utopie, à M. Savigny (3.050 m.), Blaisy; 2e Unique, à M. Bless (3.025 m.), Leproux; 3e Urville, à M. Burlin (3.000 m.), le propr.

Non placés: Martha, à M. Lallement (3.000 m.); Bérard aîné, Chéris, à M. Collaz (3.050); Odéon.

Utopie, après avoir facilement pris la tête, gagne facilement.

Pari mutuel. — Pesage: gagnant 18 fr.; 1er placé 8 fr.; 2e placé 10 fr. — Pelouse: gagnant 17 fr.; 1er placé 8 fr. 50; 2e placé 12 fr.

PRIX DU CONSEIL MUNICIPAL DE VILLEURBANNE (Attelé ou monté). — 1er Bayard, à M. Schladenbauer (3.000 m.), le propr.; 2e Yola, à M. Burlin (3.000 m.), le propr.; 3e Papillon, à M. Mermier (3.200 m.); 4e Olga, à M. Jeanrot (3.000 m.).

Bayard prend la tête au départ, Yola le suit de près et semble dangereuse au premier tour, mais perd au deuxième. Papillon mène d'une façon splendide, passe devant Yola au 3e tour en face les tribunes. Les deux chevaux s'élèvent et Yola reprend la deuxième place qu'elle conserve jusqu'à la fin malgré l'effort de Papillon.

Pari mutuel. — Pesage: gagnant 8 fr. 50; placés 6 fr. 50, et 10 fr. 50. Pelouse, gagnant 11 fr. 50; placés, 7 fr. 50 et 10 fr.

PRIX DE MONTCHAT (International, attelé ou monté, handicap de consolation). — 1er Sultane, à M. Laforge (4.300 m.); 2e Olga, à M. Jeanrot (4.050 m.); 3e Le Dru, à M. Warnery (4.000 m.).

Non placé: Facile, à M. Rochard (4.400 m.), arrivé 2e, distancé pour avoir galopé.

Facile, qui malheureusement perd son rendement, fournit un temps de galop trop prolongé et les commissaires décident fort judicieusement que sa seconde place serait due à cette irrégularité. Il est distancé. Quelques chauds partisans de Facile viennent immédiatement protester contre une décision mieux comprise dans le monde des amateurs et des éleveurs, qui ont suivi la course.

Pari mutuel. — Pesage: Gagnant 9 fr. 50, placés 8 fr. et 22 fr. — Pelouse: Gagnant 10 fr., placés 7 fr. 50 et 23 fr.

PRIX DE JONAGE. Course plate, 2.200 m. — 1er Béhova, à M. Pral (le propriétaire); 2e Aiz, à M. Aupécle (M. de Labaume); 3e Blondine, à M. Desprez (le propriétaire).

Pari mutuel. — Pesage, gagnant 12 francs; placés 5 fr. 50 et 5 fr. 50. — Pelouse, gagnant 12 fr. 50; placés 5 fr. 50 et 6 fr.

Béhova, après être restée en seconde position, passe dans la ligne opposée et se détache facilement pour gagner comme elle veut, suivie d'Aiz et de Blondine.

PRIX DES CHARPENTES. Military, 3e série (sous-officiers). — 1er Belle-Lurette, M. Loiseau; 2e La Navarraise, M. Renault; 3e Bianca, M. Doyon.

N. P. Kopeck (tombé); Templeur (tombé). A la haie devant les tribunes, Kopeck se dérobe et tombe en heurtant la haie. Au moment où se relève son cavalier, le maréchal des logis de Brem, il est projeté sous les pieds de Templeur qui tombe à son tour. La course appartient dès lors à Belle-Lurette qui, à la cravache, gagne la Navarraise et Bianca.

Pari mutuel. — Pesage: Gagnant 9 fr.; placés 6 fr. 50, 7 fr. et 18 fr. — Pelouse: gagnant 10 fr. 50; placés 6 fr., 6 fr. 50 et 15 fr.

Ce n'est pas sans une certaine satisfaction que nous avons pu voir encore nos pronostics des plus heureux, ayant eu la bonne fortune d'indiquer dans chaque course des préférences que les résultats ont contrariées comme absolument fondées.

Courses de Vichy

Dimanche 14 juillet. — La Société des courses de Vichy a donné, dimanche dernier, sa première réunion. Malgré la température très chaude, l'assistance était nombreuse. L'élément féminin dominait, et l'éclat des toilettes jetait çà et là une note gaie, pleine de jeunesse. Le sport a présenté un bon intérêt. Parmi les sportsmen présents: MM. le marquis de Barbentane, prince d'Arenberg, prince Murat, comte de la Chassaigne, de Laslie, de St-Sauveur, Beauchamp, E. Guyon, Perrot, de la Brosse, Charpin, Belle-Jombe, Poulard, Godard, Copin, etc.

PRIX DE LA SOCIÉTÉ DU DEMI-SANG. — (Monté ou attelé). — 2.000 fr., 4.000 m.

1. Titus (at.), à M. Bellejambe, (3.850), 6'54" 2/5 M. Bellejambe fils; 2. Trouville (at.), à M. Compa (3.850), 6'57". Dantes; 3. Raudan (at.), à M. de Champs (3.950), 7'31" 3/5 Colin; 4. Tabarca (m.), à M. G. Perrot (3.950), 7'31" 4/5 Michaux; 5. Souvigny (m.), à M. Colin (3.950), 7'41" (1'56" 7/10) Minière.

Non placé: Triomphant, à M. de Chantemerle, 3.950 m.

Mutuel (Pelouse): 19 fr.; placés: 13 fr. 50 et 26 fr. 50.

Pesage (Gagnant) 41 fr.; placés: 9 fr. 50, 7 fr. 50.

PRIX DES NOUVELLES GALERIES PARISIENNES. — Distance:

1.600 mètres en 3'01". Prix, un objet d'art: — 1er Sacoyard (charbonnier) (re); 2e Mystérieuse (de Montmarin); 3e C. 10 francs. — 2 longueurs et 1/2 Mutuel: Gagnant 10 francs.

DERBY DES TROTTEURS (Trot monté). — 5.000 fr., 3.600 mètres. 1er Uncle Sam, à M. Guyon (3.700 m.) 6'52" Tardivon; 2e Un, à M. G. de Chantemerle (3.600 m.) 6'57"; 3e Ut, à M. Beauchamp (3.600) 6'57" Levivier; 4e Ulrich, à M. Vendée (3.600 m.) 7'02"; 5e Ulula, à M. de la Brosse (3.600 m.), 7'05" 2/5, le propriétaire; 5e Ulton, à M. Beauchamp (3.600 m.) Poirier Non placés: Benjaminne, à M. Gascon, 3, 600 m. Urubamba, à M. G. Perrot, 3, 600 m.

PRIX DU GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE (Course de haies), à réclamer (Hacks et Hunters). 1er Trianon II, M. Cavalry; 2e Danilo II, M. des Courtis; 3e Porte-Bonheur, M. de Romanet. Non placés Astibloche, Jersey, Jy pense (dérobé). 1 longueur et 1/2, 1/2 longueur. — Mutuel: gagnant 42 fr.; 1er placé 17 fr. 50; 2e placé 34 fr.

PRIX DE LA GRANDE GRILLE (Steeple-chase Handicap. — 2.000 francs. Distance, 3.400 mètres). 1er Sonora (A. Clay); 2e Mlle de Momes (Tuson), tombée et remontée. Non placé: Gardénia (M. de Romanet) distancé. Mutuel: gagnant 8 fr. 50.

Courses d'Aix-les-Bains

Première Journée

Favorisée par un temps superbe, la première journée des courses a obtenu un succès considérable. Une foule énorme se pressait au pesage, on y remarquait de fort jolies toilettes.

Nous citerons parmi les personnes que nous croisons M. le général Zurlinden.

PRIX DU REVARO (2.500 fr., 6 partants). — 1er Jérôme (Bordan), à M. Massol; 2e La Haye (Robson), à M. Monriès; 3e Molène (Bridgland). — Pari mutuel: gagnant 68 fr.; placés 29 et 24 francs. — N. P. Sauvage, Pétropolis, Nérita.

PRIX DE HAUTEBOÛGE (course de haies), internationale, 3.000 m., 4 partants: 1er Kirsch (Benoit), à M. Damoy-Picon; 2e Salin-Doux (Deholme), à M. Dufour. — Pari mutuel: gagnant 60 fr., placés 24 et 21 francs. N. P. Méru.

PRIX DE LA SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT, 5.000 francs, 3 partants: 1er Haliqen (Bridgland), au vicomte d'Harcourt; 2e Marmoset II, au vicomte d'Espous de Paul; — Pari Mutuel: gagnant 12 fr.

2e PRIX DE LA SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT, 5.000 francs, handicap, 6 partants: 1er Pardon-Monsieur (Bridgland) à M. Willy Carter; 2e Bébé (Robson), à M. Arnaud; 3e Clélie (Cook). — Pari mutuel: gagnant 19 fr., placés 16 et 25 fr.

1er PRIX DE LA VILLE D'AIX-LES-BAINS, 5.000 francs, steeple-chase, handicap international, 5 partants: 1er Silhouette II (Watts), au vicomte d'Espous de Paul; 2e Qui-ra-tu (Sully-Lévy), à M. Perrot; 3e Poudre aux yeux (De Roménil). — Pari mutuel: gagnant 71 fr.; placés 30 et 30 fr.

Dans cette course, Galipoli et King-Of-Siam qui tenaient la tête se sont trompés de piste.

Nouvelles Hippiques

Nous sommes heureux d'enregistrer la nomination, au grade de lieutenant-colonel, du commandant Aubier, 41e chasseurs d'Afrique, frère de l'actif secrétaire des Sociétés de Courses, M. Albert Aubier.

Le lieutenant-colonel Aubier jouit d'une très grande réputation dans la cavalerie française, autant comme écrivain remarquable que comme officier énergique et très « allant ». C'est lui qui commandait l'escadron de chasseurs pendant l'expédition de Madagascar.

Nos félicitations au brillant officier et nos amitiés à son infatigable frère.

Tom Lane est actuellement en traitement au Mont-Dore. Son état de santé est loin de s'améliorer. Le prince Murat a fait venir auprès du malade son médecin. Après consultation, celui-ci ne cachait pas son inquiétude.

Au moment de mettre sous presse nous apprenons la mort de Tom Lane des suites d'une congestion pulmonaire.

Tom Lane a été un des plus glorieux jockeys de ce temps et ses succès ne se comptaient plus. Il gagna six fois le Grand-Prix de Paris avec: Stuart, Fitz-Royal, Clamart, Rueil, Ragolsky et Perth et trois fois le prix du Jockey-Club, avec Stuart, Ragolsky et Perth.

Il était âgé de 40 ans. Il laisse cinq enfants, dont trois filles et deux garçons, le dernier âgé de six ans.

M. Caillaud a engagé l'igby comme 1er jockey pour l'année prochaine.

M. Hubert Delamarre, le sympathique sportsman, vient d'être nommé officier de la Légion d'honneur.

Un pénible accident est arrivé aux courses de La Réole. Pendant la deuxième course la tribune du pesage qui contenait 600 personnes s'est effondrée. Deux enfants ont eu un bras et une jambe fracturés et plusieurs spectateurs ont été grièvement lésés.

La Société des Steeple-Chases de Limoges, dont la réunion est fixée au 22 septembre, a fait de nouveaux travaux sur son hippodrome et les obstacles sont maintenant parfaits.

Le Concours Hippique de la même ville est fixé au 27 et 28 juillet. Les programmes sont à la disposition des intéressés chez le secrétaire, 9, rue d'Isly, à Limoges.

Le Concours hippique de Clermont-Ferrand vient de se terminer brillamment. Un temps superbe, un monde fou, des épreuves hippiques absolument remarquables, tel est, résumé en quelques mots, le bilan de ce concours.

Les gagnants des Prix couplés ont été les lieutenants de Villèles et Dupart; de Tricornes et Bonnefous; Gravelle et Halter; de Montmarin et Bouchard; de Chabot et Godinot; de La Vaissière et de Prunel; Le Maître et Dreys; Casalis et Vignon; de Tissonnière et de Jouvencel.

Le Grand Prix de la Coupe (civils) a eu pour gagnants MM. Leclerc, Salmon, Plocque, Richard, Bizot, de Bertereche, de Froment et de Cordan.

A Aix-les-Bains: — A. Bates et Robeson, monteront, dimanche prochain, à Aix-les-Bains, pour l'écurie Damoy-Picon.

Galipoli, à M. Audier, ira remplir ses engagements à Aix-les-Bains, avec la monte de son entraîneur-jockey, M. H. Galy.

M. Boissier s'est rendu acquéreur de Namur et l'a confié à l'entraîneur Stone. Le cheval remplira son engagement à Aix-les-Bains.

Rosita ne remplira pas son engagement à Aix-les-Bains.

Dimanche dernier Quinaud a gagné à Dieppe, le prix du Casino battant Bar mais, Quatuor, et Par Hasard.

Bridgland est arrivé à Aix-les-Bains, où il doit monter Haliguet, Olonne, Candée et Molène, au vicomte d'Harcourt.

J. Cooke est arrivé à Aix-les-Bains où il sera en selle sur les chevaux de Willy Carter.

A Chalon-sur-Saône: — M. de Libran sera en selle, le 21 juillet, à Chalon-sur-Saône, sur Le Pouly et La Perle.

Quelques montes pour les courses de Chalon-sur-Saône. — M. de Libran: Pouly. — M. Galy: Galipoli.

Juana, Aie et Rame rempliront leurs engagements à Chalon-sur-Saône avec la monte de M. Mathiesseu et de H. Vallender.

Nos jeunes sous-officiers de cavalerie n'ont pas eu de chance le 14 juillet. Sur huit partants, à Villeurbanne, trois sont arrivés sans accroc.

Le même jour, sur huit partants à Carpentras, cinq dérobades, deux chutes, dont une très grave. Ils feront bien d'avoir un peu plus de tête, et surtout de mieux tenir celles de leurs montures.

Courses de Villefranche

Nous publions ci-dessous le programme de la réunion de courses que la Société Sportive de Lyon donnera le jeudi 15 août, à Villefranche-sur-Saône.

Notons, en passant, la rapidité des opérations de la Société Sportive; la demande au ministère a été faite, il y a huit jours, l'autorisation est arrivée hier du Ministère, l'hippodrome sera commencé demain, et on courra dimanche 15 août.

L'hippodrome de Riottier, situé sur un terrain de MM. Ph. Savigny et Lafon, est agréablement placé sur les bords de la Saône et à proximité de la route dont nos Caladós ont fait une promenade très fréquentée. Les tribunes, placées sous de frais ombrages, complètent l'organisation bien comprise de cet hippodrome. La piste mesure 1,050 m. Voici le programme de cette réunion:

Jeudi 15 août.

HIPPODROME DE RIOTTIER

300 fr. pour chevaux et juments âgés de 3 ans et au-dessus, nés ou élevés dans les départements du Rhône, de l'Ain ou de l'Isère, et appartenant à des propriétaires habitant ces départements. Seront également admis les chevaux importés avant l'âge de trois ans dans ces départements, mais ils reculeront de 50 mètres.

450 fr. au 1er, 200 fr. au 2e, 100 au 3e, 50 au 4e. Entrée: 15 francs.

Les chevaux de 3 ans partiront à 3150 m., ceux de 4 ans et au-dessus, à 3250.

Les chevaux ayant gagné depuis janvier 1900 une somme de 500 francs ou au-dessus, reculeront de 25 mètres; de 1.000 francs ou au-dessus, de 50 mètres, jusqu'aux chevaux ayant gagné une somme de 3.000 francs ou mieux qui reculeront de 150 mètres.

450 fr. au 1er, 200 fr. au 2e, 100 au 3e, 50 au 4e. Entrée: 15 francs.

Les chevaux de 3 ans partiront à 3150 m., ceux de 4 ans et au-dessus, à 3250.

Les chevaux ayant gagné depuis janvier 1900 une somme de 500 francs ou au-dessus, reculeront de 25 mètres; de 1.000 francs ou au-dessus, de 50 mètres, jusqu'aux chevaux ayant gagné une somme de 3.000 francs ou mieux qui reculeront de 150 mètres.

PRIX DU CONSEIL GÉNÉRAL. (Attelé ou monté). Poids libre. — 1.100 fr., dont 4.000 offerts par le Conseil général du Rhône, pour chevaux ou juments nés et élevés en France, âgés de 3 ans et au-dessus. Seront également admis les chevaux hongres, appartenant depuis 3 mois au moins à des propriétaires domiciliés dans les départements des circonscriptions de Cluny, Ancey, Blois, Libourne, Perpignan et Tarbes.

600 fr. au 1er, 300 fr. au 2e, 150 fr. au 3e, 50 fr. au 4e. Entrée: 20 francs.

Les chev. ay. une vitesse de 1'46" ou infér. partent à 3.150m. — 1'45" — 3.175 — 1'44" — 3.200 — 1'43" — 3.225 — 1'42" — 3.250 — 1'41" — 3.275 — 1'40" — 3.300 — 1'39" — 3.325 — 1'38" — 3.350 — 1'37" — 3.375 — 1'36" — 3.400

Les chevaux ayant gagné en 1901 une somme de 1.000 fr., reculeront de 25 m., de 2.000 fr. ou mieux, de 50 m.; de 4.000 fr. ou mieux, de 75 m.; de 6.000 ou mieux, de 100 m. Les chevaux appartenant à des propriétaires résidant habituellement dans le Rhône avanceront de 50 m. Il ne sera tenu compte que des vitesses faites depuis janvier 1900. Enfin les vitesses détenues sur des distances inférieures à 2.800 m et celles obtenues à Nice, Lyon, Levallois, seront déchargées de 2'.

Les chevaux de 3 ans n'ayant pas de vitesse constatée, partiront à 3.150 m., ceux de 4 ans et au-dessus n'ayant pas de vitesse, partiront à 3.250 m. Distance maxima: 3.500. Distance minima: 3.100 m.

PRIX RIOTTIER. — Handicap international. Partie liée 1.100 fr. pour chevaux et juments âgés de 3 ans et au-dessus, de toute espèce et de tous pays ayant obtenu au moins deux vitesses constatées depuis janvier 1901, jusqu'au moment des engagements.

600 fr. au 1er, 300 fr. au 2e, 200 fr. au 3e. Entrée: 30 fr. Forfait: 10 fr.

Distance maxima: 1.800 m. Distance minima: 1.600 m.

Publication du handicap le samedi 16 août.

Closure des engagements le vendredi 9 août, avant six heures du soir, chez M. Aubier, secrétaire de la Société sportive du Rhône, 15, place Bellecour, Lyon.

Code et règlement de la Société du Demi-Sang.

Courses de Saint-Etienne

Les travaux d'aménagement de l'hippodrome de Saint-Etienne, activement poussés par M. Lamazières, architecte, seront à peu près terminés le 31 juillet. Nous publions prochainement le programme des deux réunions qui auront lieu les 25 et 27 août.

PRÉFECTURE DE L'AIN

(SERVICE HIPPIQUE)

Concours de chevaux de selle

Un concours de chevaux de selle, réservé aux chevaux, hongres et juments de 3 à 7 ans inclus, aura lieu à Bourg, le 21 août prochain.

Une somme de 2.000 fr., ainsi que diverses médailles d'or, d'argent et de bronze seront distribuées en primes.

En outre, et jusqu'à concurrence de la somme de 300 fr., une indemnité de 25 fr. pourra être accordée, en suivant l'ordre de classement, aux propriétaires dont aucun animal n'aura obtenu de récompenses au concours.

Pour être admis, les animaux devront: 1° avoir au moins 1 m. 48 de taille; 2° être nés dans l'Ain et issus d'étalons appartenant à l'Etat, ou approuvés ou autorisés, ayant fait la monte dans le département; 3° avoir été élevés dans les circonscriptions des Dépôts d'étalons d'Ancey ou de Cluny; 4° appartenir à un propriétaire français ou domicilié en France.

Les engagements seront reçus à la préfecture de l'Ain jusqu'au samedi 17 août 1901.

Une affiche indiquant l'heure, le lieu et les conditions du concours sera incessamment apposée dans toutes les communes du département.

COURSES DE CHATILLON-SUR-CHALARONNE

Les courses de Châtillon-sur-Chalaronne auront lieu samedi 10 et dimanche 11 août. — Voici l'avant-programme:

Première journée. — 1er prix du Conseil général. Trot monté au attelé. — Prix des Tribunes. Steeple-Chase (Gentlemen et jockeys). — 2e prix du Conseil général. Trot monté ou attelé. — 1er prix de la Société Sportive d'encouragement. Prix spécial. Course plate. — Prix régional de la Société des Steeple-Chases de France. Steeple-Chase (Gentlemen et jockeys).

Deuxième journée. — Prix du Gouvernement de la République. Trot monté ou attelé. — Prix de la Société Sportive d'encouragement. Course de haies. — Prix de la Société des Steeple-Chases 6e série. — Prix de la Société d'encouragement. Trot monté ou attelé. — Prix de la ville de Châtillon. Course de haies (Hacks et hunters. Gentlemen-Riders). — Prix des Dames. Steeple-chase militaire 2e série.

COURSES DE CHALAMONT (Ain)

Les courses de Chalamont, qui avaient primitivement été fixées au 28 courant, n'auront lieu que le 18 août prochain, à 2 heures, sur l'hippodrome du Grand Etang.

Le programme sera prochainement publié.

CALENDRIER HIPPIQUE

JULIET. — Dimanche 21, Courses de Vichy, Chalon-sur-Saône, Aix-les-Bains, Valence.

Lundi 22, Courses de Chalon-sur-Saône. Mardi 23 et jeudi 25, Courses d'Aix-les-Bains. Dimanche 28, Courses d'Aix-les-Bains, de Moulins.

Mercredi 31, Courses de Moulins.

AOUT. — Jeudi 1er, Vendredi 2, Courses de Moulins.

Samedi 3, Courses de Vichy. Dimanche 4, Courses de Vichy, de Vienne. Mardi 6, Jeudi 8, Courses de Vichy.

Samedi 10, Courses de Châtillon. Dimanche 11, Courses de Vichy, Châtillon, Nevers.

Lundi 12, Courses de Reanne. Mardi 13, Courses de Nevers.

Jeudi 15 (Assomption), Courses de Villefranche.

Dimanche 18, Courses du Creusot, de la Tour-du-Pin, de Chalamont.

Dimanche 25, Courses de Paray-le-Monial, de Saint-Etienne.

ACHAT ET VENTE A LA COMMISSION: trotteurs, poulainiers, poulains et étalons. M. A. CAPELLE, à Cen, rue Laplace, 19.

L'entraîneur VERRIÈRE, anciennement établi à Neuilly-Levallois, vient de s'installer dans un magnifique établissement situé, 210, route d'Heyrieu, à LYON-MONPLAISIR. Piste d'entraînement, paddocks, herbage, boxes du dernier confort. Se recommande aux propriétaires et éleveurs.

TIR AUX PIGEONS A CONTREXÉVILLE

La reine des stations thermales de l'Est, Contrexéville, ne se contente plus de réunir les attractions les plus variées et les plus diverses que comporte une ville d'eaux de premier ordre; son magnifique parc, si ombreux, si pittoresque, où un orchestre d'élite se fait entendre toute la journée, son superbe Casino, sa coquette salle de théâtre où se montrent les artistes les plus applaudis de Paris, sa source merveilleuse si réputée à juste titre, son corps médical si apprécié, ne lui suffisent plus: le Syndicat d'intérêt local, avec le concours de l'administration du Casino, a tenu à offrir à l'élément mondain qui compose la clientèle éminemment sélecte de cette jolie station, une semaine de fêtes, avec kermesse. Concours de gymnastique, inauguration d'un Nouveau Golf, représentations de gala avec les artistes de l'Opéra et des principaux théâtres de Paris et enfin quatre réunions de Tir aux pigeons avec 3.000 francs de prix pour ces quatre journées. Il y aura là les premiers tireurs du monde entier.

Ces fêtes commenceront le 24 juillet pour se terminer le 30.

Voici le programme des quatre journées de tir aux pigeons.

1er jour. — Mercredi 21 juillet, à 1 heure. — Prix du Syndicat. — 500 francs. — Entrée: 5 francs. — 1 pigeon à 25 mètres.

2e jour. — Vendredi 26 juillet, à 1 heure. — Prix du Cercle du Casino. — 1.200 francs. — Entrée: 10 fr. — 15 pigeons à 28 mètres.

3e jour. — Lundi 29 juillet, à 1 heure. — Prix du Casino. — 1.000 francs. — Entrée: 10 francs. — 10 pigeons à 25 mètres.

4e jour. — Mardi 30 juillet, à 1 heure. — Prix de Consolation. — 200 francs. — Entrée: 5 francs. — 1 pigeon à 24 mètres.

TIR

Nous publions la fin de l'intéressant article de M. Lesquilles, que l'abondance des matières nous avait obligé à renvoyer jusqu'à ce jour.

L'Assurance contre les Accidents

En ce qui concerne l'idée de la création d'une Mutuelle de tir en vue des accidents, le signataire de cet article l'avait émise lui-même au sein du conseil d'administration de la Société, lorsque celle-ci s'occupa, en décembre dernier, de cette question d'assurance.

La vogue, depuis quelques années, est aux mutualités de toutes sortes: mutualités agricoles, mutualités maritimes, mutualités scolaires, et toutes, ou presque toutes, sont en pleine prospérité. Alors, pourquoi ne pas tenter de réaliser ce qu'un homme de grand cœur et de haute intelligence réalisa, en 1894, en fondant entre tous les instituteurs de France une société contre les accidents?

Sans que l'assimilation fût complète entre les instituteurs et les présidents des Sociétés de tir et leur conseil d'administration, il existe entre eux bien des points communs.

Eux aussi sont responsables, pénalement, des accidents pouvant survenir pendant que leurs élèves sont placés sous leur surveillance, et alors même que l'enquête reconnaît que le maître était dans l'impossibilité de les en empêcher.

Depuis deux ans, il est vrai, une loi est intervenue qui substitue en partie l'Etat au maître en cause. Mais, en 1894, rien de tel n'existait et un jugement du tribunal de la Seine condamnait le directeur de l'École de Fontenay comme civilement responsable d'un accident, « malgré, dit le tribunal, sa vigilance habituelle, son honorabilité reconnue et l'impossibilité où il para

Nous estimons, en effet, que le paiement d'une prime de 0 fr. 25 par tireur, telle qu'elle existe en Suisse et telle que quelques camarades le demandent, tiendrait éloignées quelques-unes de nos plus fortes Sociétés, et qu'à ces conditions, l'avantage pour elles serait encore de s'assurer directement à une compagnie privée.

Donc, que les 500 et quelques sociétés de l'Union inscrivent à leur budget une somme à peu près égale à celle qu'elles versent annuellement pour s'affilier; que les 5 ou 600 autres fassent acte de solidarité, que les 2.000 tirs en fin, se fèrent et les nuages qui obscurcissent à l'heure présente le ciel du tir se dispersent d'eux-mêmes.

Quelle puissance, tant financière que morale, auront dans quelques années, une telle institution! Alors, l'esprit libre et n'ayant plus désormais à envisager que le but à atteindre, tous les pionniers obscurs de notre œuvre patriotique, travailleront avec plus d'ardeur que jamais, pour le plus grand bien de la plus grande et de la plus forte France.

G. LEQUILLIER.

Société de tir de Lyon

Dimanche, 21 juillet, le matin, exercices de tir des Sociétés de gymnastique inscrites pour ce dimanche: l'après-midi, tir aux carabines et concours au revolver libre réservés aux sociétés.

NOTA. — L'omnibus du stand part du pont Morand, rive gauche, toutes les heures, à partir de 11 heures.

Société de tir de l'Armée territoriale

Dimanche, 21 juillet, avant dernière séance d'exercices au stand de garnison du Grand-Camp. Tirs réglementaires gratuits: au fusil modèle 1874, à 200 mètres; au fusil modèle 1886, à 300 mètres, sur cibles ordinaires et silhouettes; au revolver modèle 1873, à 30 mètres.

Continuation du concours mensuel.

Société des Tireurs de Rhône

Ecole de tir au Stand de la Doua. — Dimanche, 21 juillet 1901, à une heure, séance de l'Ecole de Tir pour les jeunes gens français de 17 à 21 ans.

Le tramway part toutes les 20 minutes de la place des Cordeliers. Arrêt à la Croix-Luizet.



AVIRON

RÉGATES DU 14 JUILLET

Une foule nombreuse se pressait dimanche, sur les quais de Saône, depuis le pont du Change jusqu'au pont Tilsitt, pour assister aux émouvantes péripéties des régates organisées par nos sociétés lyonnaises.

Les courses nautiques ont duré de 2 heures de l'après-midi à 5 heures 1/2. L'excellente musique du 99<sup>e</sup> régiment prêtait son concours à la fête en agrémentant des morceaux les plus variés de son répertoire.

Sur le bateau du jury, se trouvaient: MM. Page, président; Troney, secrétaire; Garbit, du Cercle de l'Aviron; Bachelard, Soubeiran, Lump, du Club Nautique; Piolat, Percevaux, de l'Union Nautique; Mazuir, des Régates Micoisennes.

Le juge à l'arrivée était M. Berthéas; les commissaires aux virages: MM. Brénaud, Coquet et Dérange; les starters au départ: MM. J. Piot et Giraud. Voici les résultats:

Skiffs juniors. — 1. Violette, C. A.; 2. Boule de-Neige, C. A.; 3. Petit-Père, C. A.

2 avirons de pointe (seniors). — 1. Pébébis, C. N.; 2. Réséda, U. N.; 3. Annette, U. N.

Canots de promenade (2 rameurs). — 1. Trois-Étoiles, (Michaux et Vachet); 2. Franco-Russe, (Moreau frères).

4 avirons (juniors). — 1. Glaneuse, C. N.; 2. France-Sillon, C. A.; 3. Mignonne, U. N.

1 rameur (seniors). — 1. Pip-Pip, U. N.; 2. Boule de-Neige, C. A.; 3. Cannibale, U. N.

Voies de mer 4 avirons de pointe (débutants). — 1. Effrontée, C. N.; 2. Indigo, C. A.; 3. Azur, C. A.

2 avirons de pointe. — 1. Annette, U. N.; 2. Malo-Fleur, U. N.

Skiffs débutants. — 1. Rikiki, U. N.; 2. Daisy, C. N.; 3. Casquette, C. N.

4 avirons de pointe (seniors). — 1. Panache, C. A.; 2. Glaneuse, C. N.; 3. Sans-Souillon, U. N.

GRENOBLE. — Aviron Grenoblois. — C'est devant plus de 5.000 personnes et par un temps splendide, que l'Aviron Grenoblois a donné ses courses du 14 juillet. Remarqué dans la tribune: MM. Rivail, conseiller général, président d'honneur de l'A. G.; Rey, vice-président; Clarendon Reynier, des Studeurs de l'Isère, etc.

Les courses ont eu lieu entre le pont de bois et celui de la Porte-de-France et, dans cet espace, les spectateurs ont eu de la peine à se placer! A 5 h., Michel donne le départ de la première course.

Course de périssoires. — 1. Passe-Portout (Bouvier, L.). Non placés: La Grèce (Papier), et Libellule (Borne). Course peu intéressante, marquée par la chute de Borne avant le virage, alors qu'il avait la course en mains; aussi Bouvier, malgré une grosse faute, n'a-t-il pas de peine à se classer premier.

Skiff contre As. — 1. Alice (Alier). Non placé: Crocodile (Perret, P.).

Au départ, c'est le skiff qui prend l'avantage. Mais, à la première bouée, il est déjà rattrapé et à moitié de la course, l'as a déjà 3 longueurs. Mais, le second virage étant sous le très fort courant du pont de bois, et Perret peu habitué au skiff, Chavire et, dès lors, il n'y a plus de lutte et l'as termine honnêtement, en 8' 3".

2 rameurs, armement libre. — 1. Plan-Plan (Allard, A. et Bouvier, L.); barreur, David Noël, en 7' 30"; 2. Julia (Jacquemonod, Marfinel; barreur Alier), en 8' 25"; 3. Eclair (David, E. Morel), en 9". Non placé: Hirondelle (Viande, Rosset, R.).

Plan-Plan, outtrigé à 4, monté en 2 pour la circonstance, se détache dès le départ, en augmentant progressivement son avance: c'est par plus de 200 mètres qu'il précède le canot, lui-même loin devant la yole fine. Hirondelle, après une avarie, a abandonné.

A remarquer le tir impeccable de Plan-Plan et

la musculature de Julia. En regagnant le bord le 2 de Plan-Plan casse son aviron et le public assiste à la 3<sup>e</sup> baignade de la journée. Pourtant, la natation n'était pas portée au programme.

Voies franches à 4 rameurs de points. — 1. Frou-Frou (Jacquemonod, Léoline, Finel, Rosset, R.; barreur, Finel, G.), en 6' 2"; 2. Scintille (Perret, P., Albert, Martinet, Chaudouat; barreur, Richalet); 3. Calvaro (Morel, David, E. Papier, Dabadie; barreur, Ferot).

Bon départ, mais, comme dans la course à 2, la supériorité de Frou-Frou enlève tout intérêt à la lutte, d'autant plus que, dans Scintille, le 4 ne peut plus coulisser et que, dans Calvaro, le 3 n'était pas de force et le barreur encore moins.

Plan-Plan n'avait pu se mettre en ligne, par suite de son avarie dans la course de 2.

Le défilé a clôturé la réunion. Un bon point aux Sauteurs de l'Isère qui ont repêché les naufragés avec une maestria superbe, ainsi qu'aux Trompettes Grenobloises, qui se sont fait entendre pendant les courses.

L. BOUVIER.

Régates du Lac du Bourget

Dimanche ont eu lieu, sur le lac du Bourget, les régates que nous avons annoncées et pour lesquelles la fanfare municipale et les trompes Aixaises préparaient leur concours.

Cette fête sportive, à laquelle assistaient M. Motlet, maire, M. le Dr Marty, président du Club Nautique, avait attiré un sympathique public d'amateurs. Voici les résultats des épreuves inscrites au programme et qu'il vous sera sans doute donné de revoir avant la fin de la saison.

Course à la voile. — 1. Capitaine, à M. Fr. Blanc; 2. Étoile, à M. J. Lambert; 3. Caprice, à M. P. Bonnet.

Course de péniches à deux rameurs. — Match entre l'Union Nautique de Genève et le Club Nautique de Chambéry. — 1. Union Nautique de Genève (MM. Martin, Armand et Colre); 2. Club Nautique de Chambéry (MM. Delphin et Sevez).

Course de bateliers. — 1. Zut, à M. Damot; 2. Amiral-Courbet, à M. Rosset; 3. Dauphin, à M. Darphin.

Course de Canoës. — 1. Inuberbe à Droguet; 2. Zig-Zag à Pillet; 3. A. G., à Dubettier.

Courses de péniches à trois rameurs. — 1. Miss Helvéc, à l'Union Nautique de Genève; 2. Risette, au Club Nautique de Chambéry.

Important pour les Personnes Sourdes Les Tympans artificiels en or de l'Institut Hildbrake, sont reconnus les seuls efficaces contre la surdité, bruits dans la tête et dans les oreilles. Un fond permanent, soigné par les soins de l'Institut Hildbrake, sans aucune douleur, a été à leur service, gratuitement aux personnes qui ne peuvent se les procurer. S'adresser: INSTITUT HILDBRAKE, Kenway House, Earl's Court, LONDON W. 8, Angleterre.

AÉROSTATION

L'École aérostatique de Lyon exécutait, mardi, un départ ayant pour base la course au ballon par un automobile. Des dépêches étaient lancées de l'aérostal au moyen de pigeons voyageurs. A 4 h. 22, part le Lyon-Sport; il prend la direction bien marquée de Vienne; au-dessus de Châsse, les courants supérieurs lui font traverser le Rhône sur Givors pour venir atterrir à Chavanay, près de Condrieu, à 6 h. 37.

L'automobile a été assez heureuse, après de grandes difficultés et un cours de 60 kil., pour arriver sur les lieux d'atterrissage et assister aux manœuvres de dégonflement.

Club Aéronautique Lyonnais

Dimanche, à l'occasion de la fête nationale, le C. A. L. avait organisé, à Vienne, une ascension sur la place des Allobroges.

Les manœuvres de gonflement, commencées immédiatement après la revue militaire, s'effectuèrent sous la direction de M. F. Joly, capitaine aérostier.

A 5 heures du soir, tout était prêt pour le voyage. Prenant place dans la nacelle, MM. F. Joly, capitaine; Rohner, élève et le capitaine des pompiers de Vienne. Le départ s'est très bien effectué aux accents de la Marseillaise et aux vivats d'une grande foule.

L'aérostal Le Contelle, s'est élevé rapidement à 2.300 mètres, puis poussé par un léger vent Nord-Ouest, est allé atterrir à Larosière, commune de Saint-Sorlin (Isère).

Le dégonflement s'est effectué avec l'aide des habitants voisins. Nous sommes très heureux de féliciter à cette occasion la conduite très sportive de charmantes demoiselles de Larosière, qui sans souci de la fatigue, ont apporté leur précieux concours aux aéronautes.

AUTOMOBILISME

Une Course de côte à Dijon

L'Automobile-Club Bourguignon a fait disputer dimanche une course de côte dans la montée du Val Suzon, qui comporte 2.650 mètres avec des virages assez brusques. 25 concurrents se sont mis en ligne, répartis en cinq catégories, dont voici les vainqueurs:

Farjas (voiturette), en 12' 13"; Paris (voiture légère), en 6' 36"; Py-Laroche (voiture 4 places), en 10' 36"; Liégeois (voiture 2 places), en 7' 30"; Veil-Picard (voiture 4 places) en 7' 26".

Après l'épreuve, un joyeux déjeuner a réuni à Val-Suzon les organisateurs, les concurrents et leurs invités.

Notre confrère l'Auto-Vélo vient d'ouvrir un plébiscite pour connaître l'avis des chauffeurs sur l'idée préconisée par M. Archédaou, sur la construction d'un autodrome. Ce plébiscite porte sur les questions suivantes: Dimension du terrain; Nature du sol; Largeur de la piste, etc.

Deux hôpitaux de New-York ont à leur disposition des voitures d'ambulances automobiles: c'est l'hôpital de Religieux et l'hospice Roosevelt. Or, chaque fois qu'un accident est signalé par le téléphone à l'un et l'autre de ces hôpitaux qui sont

voisins, les deux ambulances automobiles se livrent par les rues de New-York à une véritable course dans le but de s'enlever réciproquement le blessé.

Il paraît que le véhicule de l'hôpital de Religieux est plus rapide que son concurrent: mais le conducteur de celui-ci est plus adroit et, à la faveur d'un encombrement, arrive souvent bon premier.

Voilà une forme de la course automobile en vérité très originale et à laquelle on n'avait guère songé. Il est à croire que dans cette bienfaisante et philanthropique rivalité, les chauffeurs ne récoltent pas de contraventions.

En tous cas, ils seraient tout préparés pour ramasser leurs blessés!

Le bureau de l'Automobile-Club de Nice vient de décider qu'à l'occasion du Congrès de la Fédération du Sud-Est, qui doit avoir lieu à Nice en octobre prochain, des manifestations sportives, automobiles auront lieu, accompagnées de rallies-papiers, gymkhana, banquet, etc.

Essence de Pétrole Spéciale. Marque FENAILLE & DESPREAUX. BENZO-MOTEUR POUR Moteurs et Automobiles.

ESCRIME

UNE RENCONTRE A L'ÉPÉE

Hier, en chronique, les journaux politiques de Lyon publiaient le procès-verbal d'une rencontre à l'épée et, par ces temps de querelles électorales, on aurait pu croire, de prime abord, que toute d'actualité, la cause de ce pseudo-duel pouvait bien être encore quelque prétendu revirement dans les opinions et la ligne politique de l'un ou de l'autre, ou même des deux adversaires.

Notons, sans autre assimilation, qu'à l'instar de Waldeck-Rousseau, ils ont, tout comme lui, à Paris, contribué à la fondation d'un grand cercle républicain, à Lyon. Aussi, fort heureusement pour eux, ces deux adversaires, qui se sont toujours partagés les mêmes idées sur ce terrain, n'ont jamais été plus d'accord et de meilleure intelligence politique. Il s'agissait donc tout simplement d'un match sensationnel, d'un simple défi à l'épée, pouvant impressionner par sa mise en scène, mais dont les résultats étaient absolument sportifs et les conséquences prévues, puisque, à en croire la chronique — et certes je ne la mets pas en doute — cela s'est terminé par un succulent déjeuner, après un sain exercice sous la charnière.

Toutes nos félicitations à nos épéistes qui ont su si agréablement inaugurer le jeu nouveau, torse nu et pointe acérée de 0.0.1. Rien ne manquait pour compléter la couleur locale de cette rencontre: un carabin était là pour le pansement sommaire et, à défaut de l'excellent tireur, M. E. Bertron (l'ennemi de San Malato), et que je soupçonne fort d'être à la fois témoin et quelque peu provocateur dans cette affaire, un maître parisien, M. El. Dufraisse dirigeait le combat, après lequel — bien vous pensez — les combattants n'ont pas eu de peine à se réconcilier.

Pour plus ample informé je n'hésite pas à reproduire le procès-verbal communiqué à la presse politique:

À la suite d'un défi lancé par M. Gabriel Cécillon à M. A. Garbit, un match à l'épée a eu lieu ce matin au chalet du Parc.

Les conditions de la rencontre étaient torse nu, avec épée à pointe d'arrêt de 4 millimètres. A la troisième reprise, M. Cécillon a été touché à l'avant-bras. — A la septième reprise, M. Cécillon a été de nouveau atteint au biceps.

Fait en double au chalet du Parc, le 18 juillet 1901. Pour M. Cécillon: BONNAND, J. BESSIÈRES. Pour M. A. Garbit: E. CARABIN, E. BERTRON. Le directeur du combat: Elie DUFRAISSE, professeur d'escrime à Paris.

Et le chroniqueur sans malice ajoute: Tout est bien qui finit bien. JEAN GERVAIS

CYCLISME

AU VÉLODROME TÊTE-D'OR

Les portes du vélodrome, qui ont été fermées cette semaine, se réouvriront exceptionnellement demain dimanche, pour les Grands Prix de U. V. F., deuxième journée. Mais, toute cette semaine, les coureurs ont dû se retirer de la piste de Tête-d'Or, et les fervents ont continué leur entraînement au vélodrome de Genas.

Cette fermeture anticipée ne nous a guère surpris et, dans les milieux cyclistes, on connaissait bien depuis longtemps la menace de cet ultimatum. Déjà, lors du référendum de U. V. F. pour la fixation de la continuation de ses grands prix, nous faisons allusion à une procédure précédente qui vient aujourd'hui d'avoir sa solution.

Que va devenir notre vélodrome municipal? Le Cyclophile LYONNAIS bénéficiera-t-il à huitaine de la même mesure de faveur pour ses championnats? Pourrions-nous voir fonctionner un vélodrome sans directeur?

Voilà autant de questions qui se posent et que nous espérons pouvoir apprécier dans un prochain numéro. On comprendra, par le moment, notre réserve et le désir que nous avons, après tout ce qui a été dit sur les origines de cette concession, de ne pas insister sur sa fin prématurée. J. B.

LES CHAMPIONNATS DU MONDE

La dernière partie des championnats du monde s'est disputée dimanche, à Berlin, où, malgré le temps pluvieux, assistait une foule considérable. C'est le Danois Ellegaard qui en est sorti vainqueur, battant très régulièrement et dans l'ordre Jacques Schilling et Arend. On attendait mieux de ce dernier qui, il y a 15 jours, s'adjugeait le Grand Prix de Paris devant les mêmes hommes à l'exception de Schilling qui s'est révélé, dimanche, coureur de haute classe. Arend a été de suite éliminé par le démarrage de Jacques à l'avant dernier virage.

Quant à Ellegaard, il a été tout simplement merveilleux partant en tête aux 350 m., et malgré deux efforts magnifiques de Jacques, il réussissait à conserver une longueur sur ce dernier, qui précédait également Schilling d'une longueur.

Le Championnat amateur est revenu au Français Maitrot battant d'une demi-roue le tchèque Veytriba, dans un style fort plaisant et qui dénote une sérieuse qualité.

Du reste, dans le match entre l'amateur Maitrot et le professionnel Ellegaard pour le titre de champion du monde, ce dernier a eu fort à faire pour triompher d'une longueur de l'amateur et il se pourrait bien que Maitrot qui a de l'étoffe fit parler de lui l'an prochain.

Major-Taylor qui s'était vu infliger 200 dollars d'amende et une disqualification par la National Cyclist Union, vient d'être réhabilité; il a donné les raisons qui l'avaient fait s'abstenir, et elles ont été jugées bonnes.

Paris-Brest et retour

1 200 Kilomètres

C'est le 16 août prochain qu'aura lieu pour la seconde fois, la gigantesque épreuve Paris-Brest et retour, soit près de 1200 kilomètres. La distance serait déjà longue pour une course d'automobiles, mais que dire d'une course de bicyclettes. Celui qui remportera l'épreuve ne sera certainement pas le premier venu et aura bien gagné les 10.000 fr. affectés au gagnant.

C'est en 1891 que fut décidée pour la première fois cette épreuve, par notre confrère le Petit Journal qui en confia l'organisation à Jean-sans-Terre (alias Pierre Giffard), maintenant directeur du Vélo. L'épreuve montre eut un retentissement dans le monde entier et fut le point de départ de l'extraordinaire développement de la bicyclette pendant ces dernières années.

Terront sortit vainqueur de cette course, après une lutte homérique avec Jiel-Laval pendant les trois quarts du parcours. Ce dernier fut cependant battu de 9 heures à l'arrivée.

Cette année notre confrère parisien l'Auto-Vélo s'est chargé de reprendre l'organisation de l'épreuve dont voici les principaux articles du règlement:

La Course Paris-Brest et retour se courra sous les règlements de l'Union Vélocipédique de France.

Elle est ouverte à tous les coureurs français et étrangers.

Les engagements seront clos le 31 juillet 1901 à 5 heures du soir, à l'Auto-Vélo.

L'entraînement par bicyclette sera seul autorisé et seulement pour la catégorie des coureurs de vitesse; tout coureur qui profiterait d'un autre mode d'entraînement ou dont les entraîneurs profiteraient eux-mêmes d'un autre mode d'entraînement sera disqualifié et mis hors de course.

Les changements de machines sont autorisés. Le départ sera donné le vendredi 16 août à 8 heures du matin aux Chateaux du Cycle. Les concurrents devront faire un tour de Longchamp, après lequel ils prendront l'itinéraire de la course en traversant le pont de Suresne.

Les coureurs devront se présenter au contrôle et avoir signé la feuille de départ au plus tard à 7 heures du matin.

L'itinéraire et les contrôles sont ainsi fixés:

Aller. — Dreux, hôtel du Paradis, 81 kil; Mortagne, café des Arts, 160; Pré-en-Paul, café de la Mairie, 205; Laval, café de l'Ouest, 280; Rennes, café de l'Écrou, 352; Saint-Brieuc, café Tardival, 450; Guingamp, café Barbot (contrôle volant), 464; Morlaix, café de la Terrasse, 540; Brest, café du Commerce, 598.

Retour (mêmes contrôles). — Morlaix, 656; Guingamp, 732; Saint-Brieuc, 746; Rennes, 841; Laval, 916; Pré-en-Pail, 981; Mortagne, 1036; Dreux, 1115; Paris, 1196.

Aux contrôles fixes les coureurs sont tenus de déposer eux-mêmes leur signature sur la feuille de contrôle. Aux contrôles volants, les coureurs seront simplement tenus de dire leur nom.

Le contrôle d'arrivée se fera au Vélodrome du Parc des Princes et sera fermé dans les délais ci-après fixés pour chaque catégorie.

Le présent règlement ne prévoit que deux catégories de coureurs: celle des coureurs de vitesse et celle des touristes routiers.

Pour les coureurs de vitesse: 1<sup>o</sup> l'entraînement par bicyclette est seul autorisé; 2<sup>o</sup> les changements de machine sont autorisés; 3<sup>o</sup> le droit d'engagement est de 5 francs non remboursables; 4<sup>o</sup> le délai de la course sera de 6 jours.

Les prix affectés à cette catégorie sont les suivants: au premier (prix Marinoni), 10.000 francs; au deuxième, 4000; au troisième, 2000; au quatrième, 1000; au cinquième, 500; au sixième, 400; au septième, 300; au huitième, 200; aux 9<sup>e</sup>, 10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup>, 12<sup>e</sup>, 13<sup>e</sup>, chacun 100 francs.

Pour les touristes routiers: 1<sup>o</sup> l'entraînement, quel qu'il soit, est formellement interdit; 2<sup>o</sup> les changements de machines sont autorisés; 3<sup>o</sup> le droit d'engagement est de 5 francs, remboursables aux parlants; 4<sup>o</sup> le délai de la course sera de 10 jours; 5<sup>o</sup> l'interdiction absolue de se faire suivre de voitures automobiles.

Seront exclus d'office de cette catégorie tous les coureurs ayant gagné sur route ou sur piste une épreuve d'au moins 24 heures avec ou sans entraîneurs. En seront également exclus, après examen des commissaires, tous les coureurs professionnels qui ne répondraient pas à la conception des Touristes-Routiers. Les décisions des commissaires seront sans appel.

Les prix affectés à cette catégorie sont les suivants: Au 1<sup>er</sup>, 2000 fr.; au 2<sup>e</sup>, 1000 fr.; au 3<sup>e</sup>, 500 fr.; au 4<sup>e</sup>, 300 fr.; au 5<sup>e</sup>, 200 fr.; du 6<sup>e</sup> au 15<sup>e</sup> inclus, 100 fr. à chacun; du 15<sup>e</sup> au 35<sup>e</sup> inclus, 50 fr. à chacun.

Lire la suite à la 4<sup>e</sup> page.

OISEAUX - ANIMAUX

L. MOSTES OISELIER-NATURALISTE LYON, 10, rue Stella, 10, LYON

Oiseaux Français et Étrangers, Furets pour la chasse. — Spécialité d'emballage d'Oiseaux et d'Animaux. — Oiseaux de basse-cour. — Chiens de luxe. — Grand choix de cages en tous genres.

C<sup>o</sup> Française du Gramophone

Dépôt Général: 49, rue de Séze, LYON



Appareils les plus perfectionnés à disques incassables et invariables. — Grand choix de morceaux. AUTOMOBILINE Essence Homogène VOITURES AUTOMOBILES ET MOTOCYCLES DESMARIS Frères. — PARIS

A l'occasion de l'ouverture de l'Auto-Garage, rue Tronchet, 41

A. BONNETON, 29, cours Morand

TRICYCLES NEUFS, 2 CHEVAUX 1/4 MOTEUR DE DION-BOUTON à net: 800 francs. — Occasions à 400 francs VOITURETTES DE DION-BOUTON Livrables de suite. — Essai tous les jours

CORDONNERIE DU HIGH-LIFE

"Au Phénix" 48, Rue de la République, 48, LYON

GRAND CHOIX D'ARTICLES pour EXCURSIONS et tous SPORTS

CHAUSSURES AMÉRICAINES pour Dames et Messieurs

CHAUSSURES ÉLÉGANTES Genre Grand Chausseur

PENSION de CHEVAUX

DRESSAGE DE CHEVAUX BOXES CONFORTABLES offrant toutes garanties à MM. les Propriétaires CONDITIONS SPÉCIALES POUR ÉCURIES DE COURSE

MAISON PAUL VILBERT

30, Rue Garibaldi (à côté du Parc) LYON

Traitement de la Tuberculose Pulmonaire

Institut du Dr PONZO, rue Stella, 2 LYON

M. Henry BERTIN

Agé de 43 ans, peintre en bâtiments, domicilié quai de la Marne, n° 15, à l'île-Saint-Denis (Seine), a séjourné pendant sept ans aux colonies, où il a souffert des fièvres et d'une entérite grave. En 1891 il eut une hémoptysie abondante; en 1898, nouvelle hémoptysie, et une pleurésie du côté droit en 1899. Depuis cette époque, il toussait et expectore, surtout le matin et dans l'après-midi; sa voix est voilée, il a maigri, et le manque de force l'oblige de suspendre son travail.

Nous examinâmes ce malade le 10 avril 1900 et constatâmes: à la percussion, de la submatité en avant et en arrière du côté droit, et dans la fosse sous-épineuse du côté gauche; des râles humides nombreux au sommet droit et des froitements pleuraux dans toute l'étendue du pommou, de ce même côté.

Le poids du malade est de 66 kilos, l'analyse bactériologique des crachats donne des résultats positifs. Le traitement a été commencé le 21 avril et s'est terminé à la fin juillet, le malade ayant reçu six injections de tuberculine n° 3, douze injections de n° 2 et dix-huit de n° 1. Nous avons aussi fait faire à ce malade un certain nombre d'inhalations d'alcali formique.

Le 29 juillet, nous constatâmes que l'état des poumons est normal. M. Bertin ne toussait plus, a repris ses forces, et avec elles, son travail, son poids est de 70 kilos.

Au 1<sup>er</sup> mai 1901, nous avons vu M. Bertin, son état de santé est excellent, et il nous donne l'autorisation de publier son observation.

CYCLISTES

Faites adapter à vos Machines Le Changement de vitesse CASTOLDI

Où achetez la nouvelle Bicyclette CASTOLDI, 2 Vitesses et Roue libre PRIX: 300 FRANCS

1, Cours Morand et 10, Place Morand LYON

La Compagnie Cycliste et la Revue de Longchamp

Comme tout le monde pouvait le prévoir, la compagnie cycliste du 147<sup>e</sup> régiment d'infanterie qui a défilé dimanche, à la revue de Longchamp, a obtenu un véritable succès. C'était la première fois, on le sait, que les cyclistes militaires défilaient à la revue, la première fois que l'on reconnaissait officiellement le puissant moyen d'action que constitue pour l'avenir l'infanterie cycliste.

Dès le matin, la compagnie cycliste s'est dirigée vers Longchamp. En tête marchaient trois éclaireurs suivis de deux trompettes; venait ensuite le capitaine puis les sections commandées par les lieutenants Pascal, Aubry et de Grilleau. Arrivée à Longchamp, la compagnie cycliste a pris en bon ordre la place qui lui était assignée.

On sait que le pantalon de toile, avec lequel les hommes du capitaine Gérard ont fait la route depuis Sedan, avait été remplacé par la culotte rouge serrée au-dessous des genoux par des jambières.

Lorsque, devant les tribunes officielles, est apparue la nouvelle arme, une indescriptible ovation lui est faite. Le défilé des hommes est d'une régularité parfaite: les roues des machines ne se dépassent dans aucune file et les jambes des soldats s'élèvent et s'abaissent en même temps en une cadence admirable.

La petite troupe du capitaine Gérard donne bien l'impression qu'admirablement instruite et disciplinée, elle est prête à rendre les énormes services qu'on lui demandera au moment d'une mobilisation.

Le peuple de Paris n'a pas ménagé son enthousiasme aux braves « petits pipoups à bécanes ».

VELODROME TÊTE-D'OR

Le match entre Néron et Gardenghi, annoncé pour samedi 13 juillet, à 4 heures, s'est disputé devant un public très clairsemé. C'était un peu à prévoir. Cette réunion, réservée à nos amateurs, a été troublée par un incident que nous mentionnons plus loin. Voici les résultats:

Match Néron de Lyon et Gardenghi, champion italien. — 1<sup>re</sup> manche (1000 mètres). — 1<sup>er</sup> Gardenghi, italien, même assez lentement, démarre aux 400 mètres et conserve assez facilement l'avantage par une longueur et demie.

2<sup>e</sup> manche (1000 mètres). — 1<sup>er</sup> Gardenghi. C'est dans cette manche que se produit l'incident. Néron mène à son tour. L'italien démarre avant le dernier tour, à l'entrée de la ligne droite. Néron à la corde le remonte et Gardenghi, dans son effort, le serre très sensiblement. Néanmoins, notre coureur lyonnais pousse jusqu'au bout, mais ne peut finir qu'à une longueur. A l'arrivée, le jury classe Néron premier et décide de faire courir une belle. Gardenghi refuse et rien ne peut le faire revenir sur sa décision. Néron accomplit seul les 3 tours de piste et est déclaré vainqueur.

Une course de tandems amateurs encadrerait le match. — Les séries ont été gagnées par les équipes Temporel frères, Néron-Méziat et Péliissier-A. Champ. Néron-Méziat s'adjuge la finale devant Temporel frères après une belle résistance de ces derniers.

U. V. F.

Grands Prix Cyclistes

Le Comité lyonnais de l'U. V. F. et ses Sociétés affiliées, qui n'ont pu donner leur réunion de courses le 9 du mois dernier à la Tête-d'Or, en raison du mauvais temps, ont dû reporter ces courses à dimanche prochain, 21 courant, dont voici du reste le très intéressant programme.

1. Challenge sud-est. — 4 coureurs par clubs affiliés, 2 kil. bicyclettes. A la Société gagnante un objet d'art, valeur réelle 50 fr., plus 3 objets d'art aux trois premiers.

2. Grand prix des Unionistes. — 1 kil. bicyclettes, 3 prix, objets d'art.

3. Championnat vitesse sud-est. — 2 kil., au 1<sup>er</sup>, médaille d'or, écharpe tricolore et litre de champion, aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>, objets d'art.

4. Grand prix de Lyon. — 15 kil. bicyclettes avec entraîneurs humains, 3 prix, objets d'art.

5. Grands prix du Rhône. — 5 kil. tandems, 4 prix, objets d'art aux deux premières équipes.

Les courses ci-dessus sont pour amateurs licenciés de l'U. V. F.

6. et 7. Internationale et consolations réservées aux professionnels.

Les amateurs ont déjà pu se rendre compte de la valeur des prix qui leur seront décernés, aussi les courses promettent d'être chaudement disputées.

On nous prie d'annoncer qu'une réduction de 50 0/0 sur toutes les places sera faite à l'entrée aux membres de l'U. V. F.

Courses du Cycle Demi-Lune

Voici les résultats des courses organisées par le C. D. L. et qui ont obtenu un vif succès: La Demi-Lune, Craponne et retour (11 kil.): 1<sup>er</sup>, Gagel (C. T. O.), en 21 m.; 2<sup>e</sup>, Dunoyel (V. L.); 3<sup>e</sup>, Peyroche (C. T. O.); 4<sup>e</sup>, Barattino (C. Villeurbanais); 5<sup>e</sup>, Bourbon (U. V. F.); 6<sup>e</sup>, Faure (U. V. F.); 7<sup>e</sup>, Lyon (V. C. de Montmartre); 8<sup>e</sup>, Estoubé (U. V. F.); 9<sup>e</sup>, Michel (U. V. F.); 10<sup>e</sup>, Garein (U. V. F.).

Katz, tombé au Pont-d'Alaï, n'a pu accomplir la course. Course réservée aux membres du C. D. L.: 1<sup>er</sup>, Fauquet; 2<sup>e</sup>, Chevret; 3<sup>e</sup>, Lanfrey; 4<sup>e</sup>, Rossignol.

Course Lyon-La Tour-du-Pin

Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs que la Fédération Cycliste Lyonnaise, ne voulant pas rester inactives suite de succès de la course Lyon-Bourg, a du céder aux propositions qui lui viennent de tous côtés et à la sympathie qu'elle rencontre journellement dans tous les milieux cyclistes.

Parmi les différents projets de courses qu'elle a eu à étudier, elle aurait donné la préférence à l'organisation d'une course Lyon-La Tour-du-Pin. Cette épreuve régionale serait courue le dimanche, 24 août. Il est certain que la F.C.L. va recevoir à ce sujet de nombreuses indications et des renseignements utiles. Mais, disons dès à présent, que le Velo-Club de la Tour-du-Pin vient d'offrir son concours pour aider à l'organisation de cette course, qui ne peut que rencontrer les plus vifs encouragements dans notre ville et sur tout le parcours.

Comme nous l'avons fait pour Lyon-Bourg, nous publierons, tous les renseignements utiles dès que nous y serons autorisés.

Causerie sportive. — Jeudi soir à eu lieu dans la grande salle du Palais de la Bourse, une intéressante causerie sportive. A l'occasion de son passage à Lyon, M. Abran, collaborateur de l'Auto-Vélo, a montré avec l'utilité de tous sports, les heureux résultats auxquels l'entente des sociétés d'une même ville peut aboutir. Malgré la chaleur, plus de deux cents athlètes et cyclistes avaient répondu à l'appel du représentant du journal parisien qui s'est mis à la disposition de tous pour les aider dans leurs efforts.

Cyclophile Vaisois. — Les championnats de vitesse du C. V., se courront dimanche, 21 juillet, à 8 heures, au vélodrome de Genas.

MM. les sociétaires sont priés d'assister à la réunion du samedi 20 courant, au siège. Inscriptions pour les championnats et formation des séries: fête champêtre du 4 août.

SAINT-MARCELLIN (Isère). — Dimanche prochain 21 juillet, l'Union Sportive Saint-Marcellinoise fera courir ses championnats annuels. De nombreux prix seront réservés aux vainqueurs des différentes épreuves, et nous prévoyons qu'elles obtiendront le succès le plus complet. Nous en donnerons les résultats.

COURSES A PIED

La Course de Marathon

Dimanche s'est disputée à Paris, pour la cinquième fois, la course pédestre dite de Marathon (40 kilomètres) organisée annuellement par notre confrère, le Vélo. Le départ a été donné à 7 heures du matin à 106 concurrents, en présence d'un nombreux public.

Dès le départ, Charbonnel, Hurst, Mathin, Jégat prennent la tête, montant à grand allure la côte de Suresnes. A Ville-d'Avray, Charbonnel, dans un bel effort, déçoit Hurst et prend résolument la tête prenant une avance de 200 mètres et passe premier à Versailles. A Marly, l'avance du coureur français est de 500 mètres, et à Saint-Germain, il semble qu'il a la course en main. Malheureusement Charbonnel se fatigue et l'allure se ralentit considérablement, petit à petit Hurst se rapproche, et à Achères il n'a plus que 250 mètres d'avance. Enfin, dans la descente du parc agricole, à 1.200 mètres de l'arrivée, l'Anglais fait un splendide effort et rejoint Charbonnel. Une lutte terrible s'engage entre les deux hommes, mais Hurst garde le meilleur et prend 200 mètres d'avance sur son concurrent découragé et gagne dans un très bon style sans battre pourtant le record de 1900 qui était de 2 heures 26. Bagré, l'un des favoris, a bien déçu ses partisans, il est arrivé quatrième.

MARATHON AMATEURS

La course Marathon qu'organise annuellement le Vélo et qui est réservée aux professionnels, a décidé l'Auto-Vélo de créer également une épreuve du même genre, mais réservée aux amateurs.

Annoucée depuis huit jours seulement, cette course a déjà réuni plus de 100 engagés; c'est donc un succès certain, puisque la clôture des engagements (1<sup>er</sup> fr.) n'aura lieu que le 30 septembre prochain.

La date de Marathon, amateurs vient d'être fixée au 6 octobre prochain. La course sera divisée en 4 catégories:

Coureurs de 1<sup>re</sup> catégorie; coureurs de 2<sup>e</sup> catégorie; coureurs de province; vétérans âgés de 30 ans.

Nous avons certainement à Lyon et dans notre région plusieurs bonnes individualités qui ne seraient certainement pas déplacées dans cette épreuve, aussi les engageons-nous fortement à y prendre part.

CHAMPIONNATS DU RACING-CLUB BOURGUIGNON

Dimanche dernier, le R.C.B. a fait disputer au Bois du Parc, à Dijon, pour la 7<sup>e</sup> année, les championnats de courses à pied et concours athlétiques devant une assistance de 1.500 personnes. Beaucoup de dames et de jolies toilettes et nombre de lycéens.

Remarqué: M. Pigniol, substitut du procureur général, président d'honneur de la réunion; M. Benoist, président du jury. Les fonctions officielles étaient tenues par de nombreux racingmen: MM. Poillot et Bouchacourt, chronométrateurs; M. Labbé, secrétaire; M. Déliant, starter; M. Décolonne, délégué aux coureurs; commissaires: MM. Durin, Munich, U.A.L.C., etc.

Un temps superbe, un peu lourd, a favorisé cette réunion champêtre, dont les maillots des coureurs faisaient bon effet sous les frais ombrages du Parc.

A signaler les jolies performances de M. Paquette au lancement du poids, Sauvageot au saut à la perche, et tous les gagnants des championnats de cette année.

Nous avons retrouvé de vieux racingmen: A. Barrier, l'ancien champion du saut en hauteur qui habite Paris; P. Truchot, de retour parmi nous; Fouilland, etc. En somme, un brillant succès à l'actif du vieux club dijonnais qui s'est montré à la hauteur de sa réputation. Voici les résultats des championnats:

Championnat de 110 m. haies. — 1<sup>re</sup> série: 1. Picard, 2. Dardenne, 18"4/5; 2<sup>e</sup> série: 1. Sauvageot, 2. Mairet, 19"2/5. Finale: 1. H. Picard, 2. Sauvageot, T.: 19". Gagné facilement, Sauvageot fait tomber une haie et se trouve distancé.

Championnat de lancement du poids. — 1. Picard (9 m. 51), 2. Paquette (9 m. 31), 2. Berlio (8 m. 84), 4. Sarrazin (8 m. 74).

Après le championnat Paquette essaie le record de Maspoli qui est le record du Sud-Est avec 10 m. 24 et ne peut faire mieux que 10 m. 17, ce qui est déjà appréciable, et Sarrazin réussit 9 m. 25.

Championnat de 100 m. plat. — Finale: 1. 3. Dardenne, 2. H. Doyen, 3. A. Mairet, T.: 14"4/5. Gagné de 1 m. 50 après une belle lutte. Aux 50 m., les deux concurrents sont ensemble et c'est dans les 40 derniers mètres que Dardenne prend l'avantage. Mairet finit à 5 m.

Championnat de saut en hauteur. — 1. Sauvageot (1 m. 50), 2. Picard et Mairet (1 m. 45). Joli saut de Sauvageot qui doit faire mieux encore, n'étant guère entraîné dans cette épreuve.

Championnat de 400 m. plat. — 1. H. Doyen, 2. Dardenne, 3. Del Brénère. N. P.: Fays, Gémarin, etc. Gagné facilement de 12 m. Train lent au début, ce n'est qu'aux 200 m. que Doyen se détache pour gagner de ce qu'il peut.

Championnat de saut en longueur. — 1. Picard (5 m. 47), 2. Mairet (5 m. 17), 3. Dardenne (5 m. 10), N. P. Fays (4 m. 85). Joli concours très apprécié du public, le gagnant, fatigué des épreuves précédentes n'a pu faire mieux, son record est toujours de 5 m. 90. A signaler l'absence de Truchet qui devait être second.

Championnat de 1500 m. plat. — 1. Del Brénère, 2. Fays, 3. Gémarin. N. P.: Laplanche, etc. Temps: 4'45". Gagné de 30 m. facilement, belle course du second en grand progrès. Del Brénère s'est littéralement promené dans cette épreuve.

Championnat de saut à la perche. — 1. Sauvageot (2 m. 90), 2. Mairet (2 m. 40), 3. Dardenne (2 m. 25). Succès complet pour le championnat de saut à la perche où le public applaudit le gagnant. Encouragé par ce succès et quoique fatigué des autres épreuves, Sauvageot passe 3 m. 10; en retombant la perche se brise et fait tomber la latte. Une ovation accueille cette performance.

Lutte à la corde. — La dernière épreuve des championnats, la plus amusante du reste, s'est disputée au milieu d'une haie de spectateurs. Lutte intéressante et qui a beaucoup plu au public. L'équipe commandée par Picard emmène après une belle lutte l'équipe commandée par M. Sarrazin.

A cinq heures, la réunion était terminée, c'est dire que tout a été mené vivement. Qu'il nous suffise de dire maintenant que tous les résultats des championnats de 1899 ont été battus de loin, ce qui prouve que le Racing est en grand progrès, et que du reste suffisamment prouvé cette saison, car peu de clubs peuvent mettre en ligne un lot de coureurs et athlètes de cette force. La distribution des médailles de championnat aura lieu fin courant au siège du Club, à l'occasion de l'assemblée générale.

ALPINISME

La semaine dernière, une Compagnie de chasseurs alpins, sous les ordres du capitaine Tabouis, est arrivée avec armes et bagages au sommet du Mont-Blanc, c'est-à-dire à 4.810 mètres d'altitude. L'ascension s'est effectuée dans les meilleures conditions du monde; la Compagnie a atteint le sommet sans laisser un seul traînard en arrière; elle a salué sa victoire par une sauterie.

Voilà un petit fait qui en dit long sur l'entraînement des admirables troupes qui veillent sur notre frontière de Suisse et d'Italie.

Après entente internationale entre les différents clubs alpins, un Code établissant de communs signaux d'alarme vient d'être adopté.

Les alpinistes en danger doivent avertir par cris, appels, sifflets, mouchoirs, coups de feu, lanternes ou lanternes la nuit. Chaque signal sera répété six fois, à une minute d'intervalle, pour demander du secours. Le signal trois fois répété signifiera: « Compris ».

Le sextuple signal ne devra être employé qu'en cas de péril imminent. Par contre, toute personne est tenue de répondre à cet appel extrême ou, tout au moins, de prévenir aussitôt les autorités.

Lyon-Excursions

Le Comité de direction informe ses sociétaires qu'il organise pour le dimanche 28 juillet, un superbe voyage à Grenoble, Vizille, la Mure, avec retour en voitures par les lacs de Lafret. On pourra se procurer renseignements et programmes tous les jours au siège, Café de Venise, 23, quai de l'Hôpital, à partir du dimanche 20 juillet.

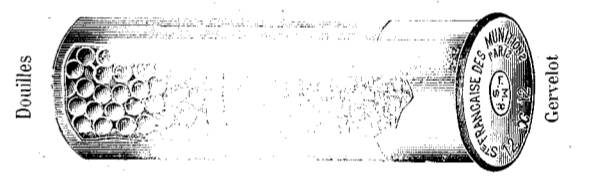
A ST HUBERT L. EYNAC Ouvrier-Armurier

ATELIER et MAGASIN: 13, rue Constantine LYON-TERREAUX

Fusils, Revolvers & Carabines

DE TOUS MODELES TIRANT LES POUDES PYROXYLÉES

Hammerlees Triples et Quadruples



Cartouches chargées de confiance

Reparations, Echanges, Articles de Chasse

LA VELOUTINE

Grande Liqueur Hygiénique et de Dessert

SAHRE & CIE LYON, Rue Garibaldi, 141, LYON

LA VELOUTINE composée d'une variété spéciale de plantes alpestres, se recommande par sa finesse à tous les gourmets.

C'est la Liqueur de table par excellence et le complément indispensable d'une bonne digestion

Etude de Me VERZIER, avoué à Lyon, place des Cordeliers, 1

VENTE sur SURENCHÈRE après licitation en un seul Lot DE LA RUE-PROPRIÉTÉ

PROPRIÉTÉ comprenant: divers Bâtimens d'habitation et d'exploitation, Jardin et Vignes, Terres, Prés, Bois, d'une superficie totale de cinq hectares environ.

Née sur les communes de Saint-Geris-Lavaul et d'Oullins, chemin de Sanzy.

AMUDICATION Au Samedi 27 Juillet 1901, à Midi Au Palais de Justice de Lyon Mises à Prix: 21.360 fr. Pour les renseignements, s'adresser: 1<sup>er</sup> à Me Verzier, avoué à Lyon, place des Cordeliers, 1; 2<sup>e</sup> à Me Trévoux, avoué à Lyon, place des Jacobins, 4

Contes Bugistes Marié Malgré lui! Le Mendigot de M. Gamichon Le Revenant Les trois brochures, franco par la poste, contre 1 fr., adressé à MM. GOUJON et C<sup>ie</sup>, 22, rue Grenette LYON

Les ANNONCES sont reçues au BUREAU DU JOURNAL 15 Place Bellecour LYON

POLISSAGE ET NICKELAGE

Dorure, Argenture sur tous les Métaux

Alphonse LAMBERT

43, rue de Sully, LYON

Spécialité pour la Velocipédie et Automobiles

Automobiles de Dion-Bouton

CYCLES CLEVER

AUTO-GARAGE et Ateliers de Réparations

41, Rue Tranchet, 41

A. BONNETON

MÉCANICIEN - CONSTRUCTEUR Agent Régional Dépositaire

29, Cours Morand, 29 LYON

SPECIALITÉ DE JEUX de JARDINS ET SALONS

SILVENT

Rue de l'Hôtel-de-Ville, 53

LAWN-TENNIS, RAQUETTES ANGLAISES

E. DUBOST

Pension de Famille

Maison de Séjour

Appartemens et Salle à manger pour Famille

SERVICE TRÈS SOIGNÉ

31, Place Bellecour, 31

QUINA CONSTANS

des Cleres de St-Viateur à Oullins

Délicieux Apéritif, Excellent Tonicque

COMMERCE de CHEVAUX François MILLIAT 4, rue de la Victoire, LYON

VENTE et LOCATION de VOITURES Fournisseur de la Ville de Lyon

ONGUENT CHEVAUX

HÉVID

Prix de la boîte: 2 francs

J.-C. BONNET, à St-Savinien (Charente-Inf.)

L'onguent de HÉVID est le meilleur préservatif des maladies du pied des espèces chevaline et humaine. Il pénètre admirablement le tube corné, le nourrit et remet au bon état, en quelques semaines, le sabot le plus sec et le plus cassant.

En vente chez les Vétérinaires, Pharmaciens, Selliers & Maréchaux ferr.

DIX Étalons HARAS DE FEURS Fondé en 1850

48 Prix dans les Concours ou Expositions Internationales, 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> Prix des Étalons demi-sang français, à l'Expos. Univ. Paris 1900

Maison de Santé Vétérinaire de 80 hect., pour pension, convalescence, et traitement

Pour tous Renseignements, s'adresser: M. ORY, Médecin-Vétérinaire, à Feurs

PHOTO-ACÉTYLÈNE

LYON, 11, Cours Morand, 11, LYON

Fournitures générales pour la Photographie Spécialité d'Aggrandissemens à l'Acétylène

GRAND HOTEL DES BEAUX-ARTS

Ascenseur LYON Téléphone 4-75

A proximité des Secrétariats de Courses et Tramways conduisant aux Hippodromes

Maison très Recommandée aux Sportsmen, aux Propriétaires, Gentlemen-Riders, Eleveurs, etc. Salles de Bains et de Douches - Eclairage électrique et Chauffage à vapeur

GRANDS BAINS DU RHONE

A Lyon, sur le Rhône, quai de Reiz, près le Pont Morand

Voitures de Grande Remise

4, Place Grôlier, 4

Les Frères LUCAIN

Mail-Coach, Landaus, Victorias et toutes Voitures

Chevaux et Voitures en location. Pension

VOITURES D'EXCURSION

MASSAGE MÉDICAL

POUR TOUTES MALADIES

M. Stemelin 14, cours Morand

CANDY, M<sup>e</sup> DENTISTE

anciennement place du Pont, 13 est transféré rue de la République, 75, au premier. Pose de dents et sans extraction de racines.

CONSTITUTION D'UN CAPITAL par l'ÉPARGNE

Polices remboursables à 100 ou à 500 francs dans le délai de 1 à 20 ans et au-delà au choix du souscripteur.

SIX Répartitions ou Tirages par an 15 Janvier, 15 Mars, 15 Mai 15 Juillet, 15 Septembre 15 Novembre

SOCIÉTÉ MUTUELLE FRANÇAISE

POUR FAVORISER le DÉVELOPPEMENT de l'ÉPARGNE

SIÈGE SOCIAL: Rue du Bât-d'Argent, 2, LYON

Versements à partir de 1 fr. par mois suivant tarif

Le Sociétaire participe aux répartitions dès son inscription et jusqu'à parfait remboursement du capital. — Anciens Bons de l'Exposition. La Société assure le remboursement de ces bons à 20 fr. l'un, en 450 tirages, moyennant un versement unique de 4 fr. par bon.

ENVOI FRANCO, SUR DEMANDE, DES TARIFS et PROSPECTUS

Pour tous renseignements ou pour souscrire, s'adresser: au SIÈGE SOCIAL A LYON, ou aux Agences des départemens